

Le pavillon thaï ressuscité verra le jour au Denantou

http://www.24heures.ch/vqhome/edition/ls/pavillon_thai_051105.edition=ls.html

OUCHY

La saga rocambolesque qui a mis à mal les relations entre Lausanne et Bangkok trouve un épilogue heureux.

Camille Krafft Publié le 05 novembre 2005



Le petit pavillon traditionnel de bois sculpté qui verra le jour au nord-est du parc du Denantou est plus petit que le projet initial. / LDD

» **Coup de théâtre dans l'affaire du «pavillon thaï», que l'on croyait enterré au même titre que les bonnes relations entre Lausanne et Bangkok. Six ans après l'annonce de son arrivée, la vénérable construction prendra ses quartiers au parc du Denantou, comme prévu initialement. Après avoir renoncé à offrir ce symbole à la capitale olympique fin 2002, Bangkok fait volte-face et concède une nouvelle mouture, cadeau du gouvernement et non plus du roi. Happy end pour une saga dont les rebondissements ont été ressentis comme une humiliation côté thaïlandais.** Voilà des années qu'il planait comme un fantôme sur les relations diplomatiques entre Lausanne et Bangkok. Ressuscité in extremis alors qu'on le croyait définitivement enterré, le désormais célèbre «pavillon thaï» prendra ses quartiers au parc du Denantou, comme le désirait la Municipalité. Annoncée hier, la nouvelle résonne comme l'épilogue d'une interminable saga procédurière. Cadeau du roi Bhumibol

Adulyadej à la capitale olympique en 1999, la construction s'était heurtée à de nombreuses oppositions, ressenties comme une humiliation côté thaïlandais (voir encadré). Après avoir renoncé en 2002 à offrir ce symbole à la ville d'études de son roi, Bangkok se ravise à l'occasion des 75 ans des relations diplomatiques entre la Suisse et la Thaïlande (mai 2006). Plus petit que le projet initial, le pavillon de bois sculpté qui verra le jour au printemps prochain est cette fois un cadeau du gouvernement, précise le syndic Daniel Brélaz. On efface tout et on recommence. Tant du côté de la ville que de celui de l'ambassade de Thaïlande, le soulagement est perceptible. Seul membre de la Municipalité autorisé à s'exprimer sur le sujet, Daniel Brélaz admet que ce happy end n'allait pas de soi. «On a frisé l'incident diplomatique à cause de la guérilla juridique de quelques opposants et des tergiversations des services cantonaux. Il a fallu aplanir les fâcheries, et bien expliquer que le droit suisse est différent du droit thaïlandais», précise le syndic. Une phase délicate de «réparation des pots cassés» qui s'est soldée miraculeusement par l'annonce par le Gouvernement thaïlandais de son souhait d'offrir un petit pavillon à une ville Suisse à l'occasion des festivités de mai prochain. «Comme le permis de construire était valable jusqu'en novembre et que le terrain est directement exploitable, je me suis manifesté par écrit. Nous avons appris jeudi que c'était en ordre», explique Daniel Brélaz. Afin de compléter le tableau de cette réconciliation idyllique, Pradap Pibulsonggram, ambassadeur royal de Thaïlande à Berne, fait son mea culpa diplomatique. «Nous avons eu tort de renoncer à offrir ce cadeau à Lausanne à l'époque. Le système démocratique en Suisse est unique, et nous aurions dû en tenir compte. Mais c'est du passé. Le don de ce pavillon symbolise l'amitié très ancienne qui nous lie avec Lausanne et la Suisse.» Aujourd'hui réglé, le contentieux a-t-il été suffisamment important pour affecter les relations diplomatiques entre la Suisse et la Thaïlande? Non, selon Jean-Philippe Jeannerat, porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères: «Nous avons contribué au travail d'explication auprès de nos partenaires thaïlandais. Mais les relations entre les deux pays sont restées intenses, et particulièrement depuis le tsunami.» Afin de précéder l'échéance du permis de construire, les travaux préparatoires ont été entamés immédiatement au parc du Denantou. A terme, le pavillon devrait être accompagné d'un biotope, qui reflétera l'image de la construction. Un projet qui déplaît déjà à Eric Magnin, président du Mouvement pour la défense de Lausanne (MDL): «Encore une fois, le canton et la commune dérogent aux règles qu'ils sont censés appliquer. Ça commence avec un pavillon thaï, et ça finira avec des buvettes dans tout le parc.»